ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

remboursement

Question écrite n° 100460

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la part grandissante des dépenses de santé laissées à la charge des particuliers. Cette évolution éloigne de plus en plus du principe fondateur de l'assurance maladie où chacun paie selon ses moyens mais est remboursé en fonction de ses besoins. En effet, les Français sont de plus en plus inégalement protégés, tous ne peuvent acquérir, ou renoncent à une couverture complémentaire santé en constante augmentation, pour pallier la hausse des déremboursements de médicaments, la mise en place de franchises pour les achats effectués en pharmacie, la consécration du forfait journalier quant aux séjours en milieu hospitalier, l'instauration du dépassement d'honoraires pour les médecins libéraux. Le budget santé des Français ne cesse d'augmenter. La conséquence de cet accroissement des frais réside dans le report des soins, voire à leur renoncement. Aussi, elle souhaite savoir ce que le Gouvernement compte faire pour revenir à une proportion des dépenses en matière de santé plus raisonnable pour les ménages français.

Données clés

Auteur : Mme Odette Duriez
Circonscription : Pas-de-Calais (11e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100460
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1686
Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)